



Référent Santé et Sécurité au Travail

Les fondamentaux du salarié compétent en Protection et Prévention des Risques Professionnels

Débutant

Durée

1 jour – 7 heures

Tarif

260 € HT

Objectifs

Situer son rôle et ses missions réglementaires.

Comprendre les principales pratiques en SST :

- ❑ Etat des lieux de la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.
- ❑ Analyse des accidents et des incidents.
- ❑ Evaluation des risques professionnels et de la pénibilité légale. Mise à jour du Document Unique.
- ❑ Planification et organisation des actions de prévention, suivi de leur mise en œuvre.
- ❑ Organisation « terrain » de la SST et procédures opérationnelles de base.

Public

Toute personne désignée par son employeur pour assurer la mission de personne compétente en protection et prévention des risques professionnels (Loi 2011-867 du 20 Juillet 2011, Article L 4644-1 du Code du Travail).

Prérequis

Aucun

Effectif

4 à 10 personnes

Méthodes et moyens pédagogiques

Exercices adaptés aux secteurs professionnels : outils opérationnels, fiches pratiques et films.

Remise d'un support de cours et d'un kit du stagiaire: fichiers opérationnels réutilisables.

Suivi et évaluation des acquis

Contrôle continu des connaissances et des acquis de la formation.

Attestation des acquis de formation.

Lieux et dates

Voir catalogue

Pour aller plus loin

Nous contacter pour définir un parcours de compétences adapté à vos besoins.

Formation intra-entreprise : nous contacter.

Contenu

1 - APPRÉHENDER LES EXIGENCES

- Rappel des enjeux de la SST
- Rôle et missions du salarié compétent en PPRP
 - ❑ Responsabilités : conditions et limites.
 - ❑ Mission : contenu, compétences, officialisation.
- Obligations réglementaires et responsabilités

2 - EVALUER LA PERFORMANCE DE LA PRÉVENTION

- Exigences des Systèmes de Management SST
- Indicateurs de mesure de l'état des lieux de la prévention

3 - ANALYSER ET PREVENIR LES ACCIDENTS

- Réglementations
- Accidentologie, indicateurs et coûts
- Procédure, étapes de la démarche
- Hiérarchisation des actions correctives, mesures de prévention

4 - EVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA PÉNIBILITÉ - METTRE A JOUR LE DOCUMENT UNIQUE

- Réglementations
- Procédure, étapes de la démarche
- Plan d'action de prévention des risques
- Evaluation de la pénibilité légale

5 - ANIMER LA SST SUR LE TERRAIN

- Principales pratiques à mettre en œuvre

Réf. : SFOR11-01 - Rév. Sept 2016